



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90227>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-90227**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Orléans Métropole

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24450046800040

**Ville** : Orléans

**Code postal** : 45058

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 45

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1508347>

**Identifiant interne de la consultation** : M24A0115

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : marches.publics@orleans-metropole.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 238784030

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Un formulaire Dc1 ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Ccp et notamment qu'il est en règles au regard des articles L. 5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Un formulaire synthétique de déclaration sur l'honneur est disponible sur le site Orléans et sa métropole (<http://www.orleans-metropole.fr/135/marches-publics.htm>) mais le candidat peut produire ses propres documents. - Formulaire Dc1 ou lettre de candidature en cas de candidature groupée
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en

fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant les titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, ou des attestations de capacité. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (avec le détail des prestations réalisées) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les interventions sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 27/08/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : La valeur technique est appréciée au regard du mémoire technique: Détails des sous-pondérations dans la partie &quot;renseignements complémentaires&quot;de l'Aapc. : 60% Le prix est apprécié au regard du total de la Dpgf et du Dqe . La formule appliquée pour déterminer la note du critère prix est la suivante : -Sous-critère 1 : Montant total indiqué dans la Dpgf (pondération 80%) Note du candidat =  $10 \times (\text{total Dpgf proposé le plus faible} / \text{total Dpgf proposé par le candidat})$  -Sous-critère 2 : Montant indiqué dans le Dqe (pondération 20%) Note du candidat =  $10 \times (\text{total Dqe proposé le plus faible} / \text{total Dqe proposé par le candidat})$  La note finale du critère prix s'obtiendra par la moyenne des 2 sous critères ci-dessus dans le respect des pondérations précisées. : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'une charte métropolitaine de logistique Urbaine durable

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71241000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation a pour objet une AMO pour l'élaboration d'une charte métropolitaine de logistique Urbaine durable et donnera lieu à un contrat à prix mixtes : une partie des prestations seront traitées à prix global et forfaitaire (missions relatives à la charte métropolitaine de logistique urbaine) et l'autre partie donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire sans montant minimum et avec un montant maximum de 15 000 euro(s) HT pour toute la durée du marché. Les prestations traitées à prix global et forfaitaire sont découpées en phases : - Phase 1 : Diagnostic et orientations - Phase 2 : Elaboration de la charte métropolitaine de logistique urbaine durable

**Lieu principal d'exécution du marché** : territoire complet d'Orléans Métropole 45000 - orleans et autres communes

**Valeur estimée (H.T.)** : 88000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires :** ==> Accès au dossier de la consultation, renseignements complémentaires et modalités de remise des offres par voie électronique : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm> => La transmission des offres et questions, par mail, n'est pas autorisée. Recours Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16 [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr) <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> =>L'acheteur organisera une séance d'audition à l'issue de la date limite de remise des offres et pour l'ensemble des candidats ayant remis une offre dans les délais et dont la candidature est recevable. => Durée du contrat - Délai d'exécution:La durée du marché court de sa notification à l'admission des prestations.Le délai maximum global d'exécution des prestations est de 12 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Phase 1 "Diagnostic et orientations" :4 mois à compter de la notification de l'OS de démarrage des prestations. Phase 2 "Élaboration de la charte métropolitaine de logistique urbaine durable" : 8 mois à compter de la validation par le pouvoir adjudicateur des livrables de la Phase 1 (notification d'un OS) =>Sous-pondérations du critère 1 de sélection des offres "La valeur technique est appréciée au regard du mémoire technique" (60%): -Sous-critère 1 : Pertinence et cohérence de l'équipe mise à profit pour réaliser les missions demandées (pondération : 40%) : -Expertise et expérience du candidat ; -Répartition des tâches au sein de l'équipe projet proposée ; -Mise en cohérence et travail collaboratif au sein de l'équipe projet proposée... ; -Sous-critère 2 : Pertinence et cohérence du planning de travail (pondération : 20%) : -Capacité à tenir les échéances et potentielles optimisations ; -Cohérence dans l'enchaînement des tâches... -Sous-critère 3 : Pertinence des moyens d'aide à la décision proposés (pondération : 20%) : -Capacité à synthétiser et vulgariser les sujets complexes de la logistique urbaine ; -Capacité à présenter des cartographies et des schémas de manière pédagogique... -Sous-critère 4 : Pertinence de la méthodologie de présentation, de synthèse et d'animation des sujets sur la base des auditions menées (pondération : 20%) : -Capacité de synthèse à l'oral (5 points) ; -Capacité d'animation en réunion (5 points) ; -Aisance de présentation (5 points) ; - Maîtrise technique du sujet lors des échanges (5 points). =>L'équipe devra comprendre à minima les compétences suivantes : - Compétences dans la réalisation d'études technique, juridique, financière et organisationnelle dans le domaine de la logistique urbaine ; - Compétences pour l'élaboration de projets propres à l'objet du marché ; - Compétences en négociation de contrats complexes ; - Connaissance des réglementations et des acteurs associés à la thématique d'étude ; - Conduite de réunions et techniques d'animations de réunions ; - Fonctionnement des collectivités et administrations ; - Conseil en organisation et en management. Le prestataire devra démontrer la preuve de ses compétences dans les domaines suivants : - Expertise générale dans le domaine de la stratégie des mobilités et de la planification des transports de marchandises et, plus particulièrement dans le traitement des livraisons du dernier kilomètre ; - Expertise spécialisée répondant aux thèmes de la circulation des marchandises en ville, des livraisons, de la signalisation et du jalonnement. - D'autres champs d'expertise sont attendus en fonction des phases de l'étude, notamment : - Une expertise socio-économique ; - Une expertise juridique ; - Une expertise en méthode de communication / concertation / marketing. En outre, le prestataire devra être validé par le programme « InTerLUD+ ».

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2024**